

## Orientation master 2

Par **alice**, le **11/09/2016** à **13:26**

Bonjour tout le monde, j'aurai besoin de votre aide et des conseils. J'ai validé mon master 1 de droit, cependant, après 4 ans de droit j'ai l'impression que j'ai perdue toutes ces années pour rien parce que je ne me vois plus exercer un métier juridique. J'ai toujours voulu être juriste d'entreprise mais aujourd'hui je me rends compte bien trop tard que ce métier ne me correspond pas et que j'en ai marre du droit. Pensez-vous que je devrais prendre une année pour me décider car je suis vraiment perdue ou continuer en master 2 (j'ai été acceptée en m2 droit des assurances) et changer de voie après le m2 ? Ou alors est-il possible de faire un master 2 dans un autre domaine directement après un M1 de droit ? Merci à ceux qui sont passés par là de m'aider svp. Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2016** à **14:17**

Bonjour

Quelqu'un de ma promo en M1 droit privé (parcours droit des affaires) a pu partir sur un M2 chargé d'affaires professionnelles. Après, je ne sais pas si cela est possible pour d'autres domaines.

[citation]aujourd'hui je me rends compte bien trop tard que ce métier ne me correspond pas[/citation]

Avez-vous déjà eu une expérience ou un stage ? Sinon, profitez de votre M2 droit des assurances pour faire un stage dans un service juridique et là vous saurez si ce métier vous correspond ou pas.

Avez-vous une idée d'un autre domaine d'activité qui serait susceptible de vous plaire ?

Par **alice**, le **11/09/2016** à **14:44**

Bonjour, merci pour votre réponse. Je n'ai jamais fait de stage juridique pour l'instant j'ai seulement de l'expérience en job étudiant et à la banque en qu'auxiliaire d'été. Le problème c'est que j'ai fait un master 1 en droit des assurances (qui en réalité est plus ou moins un m1 en droit des affaires car la seule différence était la matière droit des assurances en matière fondamentale) cependant je n'ai pas apprécié le droit des assurances du coup j'ai l'impression que faire un m2 spécialiser me fera perdre une année.. Je suis par ailleurs en liste

complémentaire dans un master 2 droit des contrats commerciaux .. Le plus dur c'est que je ne sais vraiment pas ce qui pourrait me plaire après 4 ans de droit je suis vraiment perdue j'ai l'impression que j'aime les métiers " faciles " et que le droit est devenu trop exigeant et dur pour moi .. Pensez vous qu'il est dommage D avoir fait 4 années de droit et de ne pas poursuivre en master 2? Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2016** à **15:27**

Bonjour

[citation] Je n'ai jamais fait de stage juridique[/citation]

J'en reviens donc à mon premier message, profitez de votre M2 pour en faire un.

[citation]Pensez vous qu'il est dommage D avoir fait 4 années de droit et de ne pas poursuivre en master 2[/citation]

Non. Ce qui serait dommage, c'est de faire un M2 et d'en souffrir. Je vous conseille tout de même de venir aux premiers séminaires. Et si ça ne vous plaît vraiment pas, parlez-en avec votre directeur de M2.

Par **alice**, le **11/09/2016** à **15:39**

Merci encore pour votre réponse. Le problème n'est pas une question d'enseignements qui me plaisent ou non mais plus un problème par rapport aux débouchés. J'aimerais plus tard travailler en entreprise mais le métier de juriste, d'après des amis qui ont pu faire des stages consiste à régler des problèmes juridiques à longueur de journée, c'est donc le métier qui ne me plaît pas même si les matières peuvent être intéressantes. Par ailleurs, si j'arrête pendant un an, comment faire pour trouver des stages sans convention? ( je ne veut pas m'inscrire à l'iej) . Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2016** à **15:52**

Bonjour

[citation] le métier de juriste, d'après des amis qui ont pu faire des stages consiste à régler des problèmes juridiques à longueur de journée, c'est donc le métier qui ne me plaît pas[/citation]

Le problème c'est que c'est le principe même du droit. Je suis donc curieux de savoir, qu'est-ce qui au départ vous a poussé à faire des études de droit ? Avez-vous vraiment choisi ?

[citation]si j'arrête pendant un an, comment faire pour trouver des stages sans

convention?[/citation]

C'est pour ça que je vous conseille de faire votre M2. Comme ça vous allez pouvoir faire un stage à l'issu duquel vous verrez si le métier de juriste vous plait ou pas.

Par **ptitcolibri**, le **11/09/2016 à 16:13**

Je rejoins Isidore.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui te plait vraiment? Qu'est-ce que tu souhaiterais faire?

Par **alice**, le **11/09/2016 à 16:28**

C'est sa le gros problème c'est que je ne sais vraiment pas ce qui me plait je suis totalement perdue .. J'ai l'impression que je dois faire un stage dans tout les domaines qui peuvent exister pour voir ce qui me plait .. Et aussi j'ai peur de me lancer dans tout autre chose après 4 ans je n'ai pas vraiment le courage d'annoncer cela à mes parents .. je sais juste que le droit est devenu trop dur pour moi plus on passe une année plus sa devient difficile, je suis quelqu'un qui n'a pas vraiment confiance en soi du coup je ne me vois pas dans de " hauts" métiers sur lesquelles débouché les études de droit ..

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2016 à 16:32**

Parmi les jobs étudiants que vous avez eu, est-ce qu'il y en a un qui vous a particulièrement plu ? Et plus généralement quelles sont vos passions ?

Pour ce qui est des parents, il ne faut pas oublier que c'est votre vie. Vous ne pouvez pas rester dans un domaine où vous n'êtes pas épanouie.

Par **alice**, le **11/09/2016 à 16:38**

J'aime les choses faciles ou il n'y a pas de stress, c'est à dire les métier pour lesquelles on a pas besoin de faire de longues études tel que vendeuse ou hôtesse d'accueil... Les métiers " tranquilles", les métiers juridiques m'ont l'air trop exigeants et " stressant".. J'ai l'impression d'être la seule à ne plus aimer le droit 4 ans après c'est vraiment triste

Par **ptitcolibri**, le **11/09/2016 à 16:40**

Tout d'abord, ne pense pas que toutes ses années en Droit sont des années perdus. D'une part, tu n'es pas obligé de débiter en tant que juriste, et d'autre part, les connaissances en

Droit sont toujours un plus. Très utile dans de nombreux métiers/secteurs.

Ensuite, il faut savoir ce qui te déplaît aujourd'hui. Est-ce que c'est ton manque de confiance qui te fait reculer ou bien tu n'aimes plus le Droit?

Après 4 ans d'études intenses, je comprends tout à fait que tu en ai marre, mais il ne faut pas voir en ton manque de confiance en toi un obstacle infranchissable. Je suis de l'avis d'Isidore, rentre en M2, fais ton stage, car là, tu dis que tu n'aimes pas avant d'avoir goûté. Tu y verras plus clair par la suite.

En parallèle, tu pourrais aller dans un CIO pour parler orientation, ils pourraient te parler des différentes possibilités.

Pour finir, je te le dis, beaucoup de gens arrivent sur le marché de l'emploi avec des incertitudes, la confiance vient aussi avec l'expérience.

Par **ptitcolibri**, le 11/09/2016 à 16:49

N'idéalise pas trop les autres métiers. Caissière, hôtesse d'accueil, ne sont vraiment pas des métiers "sans stress" d'ailleurs je ne connais aucun métier sans un minimum de stress.

Vendeuse, tu as des objectifs à atteindre, tu es en contact avec la clientèle, clientèle qui peut être très désagréable, tu dois tenir la boutique en ordre et tes primes (qui peuvent être une part non négligeable de ton salaire) sont conditionnées aux chiffres d'affaire de la boutique

Hôtesse d'accueil, en entreprise, il faut souvent parler anglais, être multifonction et pouvoir gérer plusieurs tâches en même temps  
sur un poste grand public: il faut faire avec le caractère des clients et je t'assure que ce n'est pas une mince affaire.

Cela dit, si le droit n'est plus ce que tu souhaites, tu peux tout à fait bifurquer, il faut juste que tu affines un peu plus ton projet, "trouver un métier facile" n'est peut-être pas suffisant

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/09/2016 à 16:49

Bonjour

[citation] tu dis que tu n'aimes pas avant d'avoir goûté[/citation]

Tout à fait ! C'est comme la plupart des enfants qui font la grimace quand ils voient des épinards alors qu'ils n'y ont même pas goûté. Il suffit que l'un d'entre eux disent "beurk" et c'est foutu pour le personnel de la cantine. Bon là je m'égare un peu [smile4]

[citation]En parallèle, tu pourrais aller dans un CIO pour parler orientation[/citation]

Bonne idée ! il faudrait également voir quelqu'un pour vous aider à reprendre confiance en toi.

Par **Herodote**, le **11/09/2016** à **18:13**

Bonjour,

J'interviens juste pour dire que l'étude et la pratique du droit sont deux choses fondamentalement différentes. Personnellement, je peux parfaitement comprendre qu'on en ait marre d'étudier le droit, mais le pratiquer, c'est tout autre chose. Un juriste fait rarement du droit pur, mais traite surtout de situations factuelles, auxquelles il apporte des solutions, grâce au droit (*grosso modo*). Des stages, intervenir au sein d'une clinique du droit, d'une maison du droit ou d'associations similaires permet de s'en rendre compte.

A étudier des concepts parfois très abstraits, on oublie vite la place centrale du droit et l'intérêt que la matière présente.

Ensuite, le droit permet de préparer et présenter un nombre non négligeable de concours où l'on ne pratiquera plus, ou très peu le droit (IRA par exemple, pour devenir cadre dans la fonction publique...).

Par **alice**, le **11/09/2016** à **18:23**

Merci à tous pour vos réponses. Alors oui ce sont les deux réunis j'ai un gros manque de confiance en moi et en a marre d'apprendre pleins de pages par coeur. Je ne sais pas si vous êtes des étudiants qui ont déjà eu un m2, mais est ce que le master 2 est plus "souple" que les autres années ? Car le m1 a vraiment été pour moi la pire année avec la pression pour la sélection ect ... Par ailleurs, si je m'oriente vers une école par exemple en rh ou dans des domaines où il y a quelques liens avec le droit, est ce que plus tard on ne me reprochera pas de ne pas avoir terminer mon cursus et d'avoir changer d'orientation aussi près du but ?

Par **ptitcolibri**, le **11/09/2016** à **18:38**

Je reprends des études mais je suis salariée depuis +10ans maintenant, en ayant changé de poste pour changer de secteur ou évoluer et on ne m'a rien reprochée, en entretien, quand tu te présentes, à toi de montrer ce changement comme étant positif.  
Et non, personne ne va te reprocher d'avoir changer de cursus après avoir passé 4 ans dans une filière que tu as choisi vers la fin de ton adolescence. En 4 ans, on évolue, nos idées et aspirations également, c'est tout à fait normal.

Par **julie32**, le **12/09/2016** à **01:29**

Bonjour,

>C'est pour ça que je vous conseille de faire votre M2. Comme ça vous allez pouvoir faire un

stage à l'issu duquel vous verrez si le métier de juriste vous plait ou pas.

Ce qui m'amène aussi à une question (étant aussi intéressée par le sujet). Et s'il s'avère qu'on se rend compte que notre M2 ne nous plait pas peut on se désinscrire sans être défaillant et si oui il faut faire ça avant les séminaires ou pas ?

Car vous dites vous pouvez assister aux séminaires du départ en parler avec le directeur de M2 ...donc ca veut dire que si on se rend compte de l'erreur on peut encore se désinscrire à ce stade là ? Cette précision est importante pour moi je ne veux pas être comptée en M2 si je ne fais pas l'année. Perso j'ai payé les 1er frais(oui je suis quelqu'un d'indécis parce que j'avoue faut l'être pour passer des heures d'attente pour s'inscrire puis changer d'avis mais j'ai un doute sur mon orientation et je préfère me désinscrire si je me suis trompée plutôt que de perdre une année).

Vous remerciant de votre éclairage.

**Par Isidore Beautrelet, le 12/09/2016 à 08:08**

Bonjour

Le mieux est de vous renseigner auprès de votre fac. Dans ma promotion de M2, un étudiant a pu se désister après avoir assisté à plusieurs séminaires. Il n'a pas été considéré comme "défaillant", par contre je ne sais pas s'il a obtenu le remboursement intégral des frais d'inscriptions.

**Par alice, le 12/09/2016 à 11:04**

Isidore, j'aurai une question étant donné que vous avez fait un m2. Est ce que le m2 est plus souple que les années précédentes ? Y'a t'il moins de travail ou est-ce similaire aux années précédentes ?

**Par Isidore Beautrelet, le 12/09/2016 à 12:01**

Bonjour

Alors les cours sont largement plus intéressants. D'ailleurs on ne dit plus cours mais séminaires. L'intervenant interagit avec les étudiants, et surtout, il vous fait travailler sur des cas concrets, en général ce sont des dossiers anonymisés.

Pour ce qui est du travail, certes il n'y a plus de TD, mais il y a beaucoup plus de travail que les années précédentes. Déjà, on vous demande de vous remettre à niveau dans certaines matières. Ensuite, vous avez toujours un travail à faire d'une séance à l'autre (recherche juridique, exposé, simulation de plaidoirie ou d'entretien conseil). En terme de travail personnel à fournir, il y a un fossé avec les années précédentes

Par **alice**, le **12/09/2016** à **12:06**

Ah oui je pensais que le m2 allait être plus léger étant donné qu'il n'y a plus de td et qu'il y a le stage de plusieurs mois. Sans indiscretion, vous avez fait un m2 dans quel spécialité ? J'hésite encore à arreter et je ne sais vraiment pas quoi faire .. Plus je vois le niveau de difficulté plus je recule

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/09/2016** à **12:09**

Bonjour

J'ai fais un M2 droit des affaires.

Ne vous sous-estimez pas. Si vous avez été sélectionné, c'est que le jury a estimé que vous avez le niveau et les capacités pour réussir.

Par **alice**, le **12/09/2016** à **12:39**

Et avez vous eu du mal à trouver du travail apres le master 2 ? Étant donné qu'on dit partout que le droit des affaires est bouché vu que tout le monde fait sa. Par ailleurs, étant donné que le seul métier susceptible de m'intéresser est juriste d'entreprise, pensez vous qu'un m2 en droit des contrats commerciaux est suffisant où est ce trop spécialisé en droit des contrats pour exercer en tant que juriste ( en droit des affaires idéalement). Merci d'avance et pardonnez moi pour toutes ces questions mais j'aime bien avoir l avis de ceux qui sont déjà passés par la ..

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/09/2016** à **12:44**

Bonjour

En fait je suis dans l'attente des résultats de mon M2. De plus, je compte poursuivre en thèse, donc niveau insertion post-M2, je ne suis pas le mieux placé pour vous répondre. Par contre, je sais déjà que certains de mes camarades ont décroché un CDD ou un CDI dans la structure où ils ont effectué leur stage.

Je pense qu'un m2 en droit des contrats commerciaux peut être recherché par certains recruteurs. Les entreprises ont également besoin de juristes en droit des contrats.

Par **alice**, le **13/09/2016** à **08:23**

Bonjour, je reviens vers vous car je ne sais vraiment pas quoi faire. Je me suis rendue à la pre rentrée de master mais je me rend compte que je n'ai vraiment plus le courage de continuer meme si il ne reste plus "qu'une" annee. J ai des boules aux ventre rien qu'en allant à la fac, je me sens pas bien du tout. Et je suis en panique car j'ai peur de ne rien faire de l'année si j'arrête surtout que c'est difficile de trouver des stages.. que me conseillez vous ? Conaissez vous des écoles, formations que je pourrai intégrer ? Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/09/2016 à 11:40

Bonjour

Il y a plein d'écoles ou de formations que vous pouvez faire. Mais il faut savoir dans quelle domaine vous voulez aller.

Par **Poussepain**, le 13/09/2016 à 11:43

Bonjour,

D'un coté c'est clair que l'important c'est de pouvoir s'épanouir dans ce que l'on fait.

Mais il ne semble pas judicieux de se réorienter après la rentrée, de surcroit avant la dernière année d'étude.

Il parait plus sage de faire votre M2 en droit des assurances, cela ne vous pénalisera pas pour vous réorienter ensuite, bien au contraire.

C'est une année qui devrait être plus intéressante, vous allez enfin pouvoir mobiliser vos connaissances et acquérir une spécialité.

Cela pourrait également vous donner une année de répit pour réfléchir à votre avenir, organiser votre réorientation, chercher des écoles.

Car là, si vous arrêtez votre M2, vous allez chercher une école ou une nouvelle voie en urgence, ce qui va vous exposer d'une part aux sélections qui sont déjà faites et d'autre part aux risques de choisir par défaut, et donc une voie qui pourrait ne pas être satisfaisante non plus.

Par ailleurs si vous ne trouvez pas, vous allez vous retrouver avec un M1 en droit et des études inabouties, c'est à dire, honnêtement, pas grand chose pour un employeur.

Même pour intégrer une école, par exemple une école de commerce ou un IAE, un M2 pourra vous apporter plus qu'un M1.

Il faut comprendre qu'en arrêtant avec un M1 on va comprendre que vous vous réorientez, avec un M2 vous aurez fini un cycle et on verra plus les choses comme une évolution ou un

nouveau départ. Sans compter la différence de niveau (master vs licence).

Avec votre profil vous pourrez envisager des M2 dans la banque au sens large, des écoles de commerce, de la gestion de patrimoine...ou même changer de voie.

La base c'est de pouvoir déterminer ce que vous voulez vraiment, et c'est difficile dans l'urgence.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2016** à **12:02**

Bonjour

@Poussepain, c'est que j'ai conseillé à Alice au départ, à savoir de faire son M2 et de profiter du stage pour voir si elle est dans son élément.

Par **Poussepain**, le **13/09/2016** à **12:04**

Bonjour,

Oui j'ai vu. Nous sommes donc en accord et cela devrait conforter le choix d'Alice.

Par **bea31**, le **13/09/2016** à **12:17**

Bonjour,

Je pense comme Poussepain.

Si vous arrêtez là

1°) Vous allez avoir une impression d'inachevée et d'avoir raté un truc. Vous ne serez pas satisfaite de vous.

2°) Vous allez vous réorienter à l'arrache donc pas forcément bien.

On ne se réoriente pas sur un coup de tête. Sinon après vous allez être encore plus paumée. Il faut vraiment faire la démarche de confronter votre vision du métier à la réalité terrain, avec des professionnels.

En assurance on ne sait pas pourquoi ca ne vous plait pas. Est ce le milieu ? le droit des assurances lui-même ? Il faut aussi noter que l'assurance est un secteur très large qui offre beaucoup d'opportunités de travail car en assurance il y a pas mal de sous branches (un peu comme en immobilier)

C'est un bon M2 et ca vous servira mais vous ne le savez pas encore.

Essayez de faire un stage et profiter d'avoir des profs à votre disposition pour échanger avec eux pour qu'ils vous aident dans votre projet.

Par **alice**, le **13/09/2016** à **12:31**

Bonjour, merci pour vos réponses c'est très gentil.

Cependant, j'avais déjà poster des messages sur ce forum l'année dernière car je voulais arrêter aussi l'an dernier et beaucoup m'ont conseiller de continuer, ce que j'ai fait, mais j'ai stressée toute l'année et je n'étais vraiment pas bien. Je n'ai pas envie d'avoir des problèmes de santé à cause des études alors qu'il y a plus grave dans la vie.

Ce qui me plaît pas en assurance, c'est tout ce qui est risque, accidents, sa me fait "peur", j'ai l'impression qu'on parle que de catastrophes, qu'on intervient que quand sa va mal justement.

Quelque chose d'assez général avec du droit des affaires, social ect pourrait bien me plaire c'est ce genre de formation que je cherche, en alternance notamment mais je pense qu'il est trop tard. Je ne me vois pas non plus refaire un m1. Je veux juste du temps pour moi pour réfléchir car les années sont passés très vite et ont été très difficiles, sachant que j'ai "que" 21 ans..

Par **alice**, le **13/09/2016** à **12:34**

Je ne veux pas me réorienter "complètement", mais je cherche à me diriger vers des domaines proches du droit, tel que RH par exemple, ou changer de spécialité mais dans ce cas la seul solution est de refaire un m1 et c'est vraiment pas possible pour moi.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2016** à **12:48**

Bonjour

Je vous rassure les juristes des compagnies d'assurances ne se déplacent pas sur les lieux de l'accident.

[citation]j'ai l'impression qu'on parle que de catastrophes, **qu'on intervient que quand sa va mal** justement.

[/citation]

Mais c'est le cas de tous les droits. Lorsqu'on consulte un juriste, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Pour quelle raison avez-vous fait un M1 droit des assurances ?

Par **bea31**, le **13/09/2016** à **12:49**

Bonjour

Je comprends très bien votre problématique car à 21 ans à l'époque j'en avais comme vous (ras le bol de la théorie) et je me projetais avec difficulté). Je suis partie bosser j'ai repris des études...mais à refaire je ferais tout en continue car ce n'est pas pareil d'étudier à 20 qu'à 30 ans et la société française est quand même assez rigide.

Il faut savoir que l'alternance est plus aisée à trouver quand on a moins de 26 ans et qu'après c'est un peu le parcours du combattant. En outre les formations sont plus chères pour les adultes.

Ce que vous pouvez faire c'est une année de césure (certains étudiants en font). Attention néanmoins à ne pas abandonner vos études suite à cette césure.

Genre faire un plan genre service civique (vu que vous vous intéressez au social). Il y a des offres dans ce domaine. Ca peut aussi vous montrer si ca vous plait et vous permettre de "souffler".

Après je ne sais pas comment un directeur de M2 verra la chose. Là je pense que Marianne ou Yann s'y connaissent mieux pour vous dire si c'est bien vu ou pas de faire une césure en cursus droit.

J'ajoute aussi qu'en droit dans pas mal de professions, en droit on joue pas mal les oiseaux de mauvaise augure car le rôle du juriste (vu que vous vous intéressez à ce métier) c'est quand même la gestion des risques.

Par ex le notaire a pour rôle de vous aider à paramétrer vos contrats de mariage correctement pour vous protéger si vous divorcez. Ou coté patrimoine de vous aider dans sa gestion pour si vous décédez...Donc il y a aussi ce coté prévention des catastrophes.

En droit social, le DRH doit prévenir le risque de turn over, démissions, licenciement...

En droit de la famille c'est gérer les risques de divorces, de litiges entre héritiers, etc.

Le droit a un double aspect: répressif/préventif de par sa nature.

Attention à ne pas idéaliser de trop le droit social. Coté RH il y a pas mal de choses qui vous plairont peut être pas si vous avez fait du droit par idéalisme.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2016** à **12:58**

Bonjour

[citation]

En droit social, le DRH doit prévenir le risque de turn over, démissions, licenciement...

En droit de la famille c'est gérer les risques de divorces, de litiges entre héritiers, etc. [/citation]

Cela illustre parfaitement ce que je disais sur mon précédent message, à savoir que peu importe le droit que vous ferez, il y aura toujours un risque à gérer et des situations délicates à traiter.

Par **bea31**, le **13/09/2016** à **13:42**

Beaucoup d'étudiants s'orientent en droit par idéalisme et pour le droit du travail, quand on lit certains posts (il y en a un assez récent qu'un étudiant avait posté), que certains étudiants le voient comme un droit "pour aider les gens".

Ca donne cette impression quand on lit ses goûts. Alice dit qu'elle n'aime pas ce qui est contentieux gestion des risques et veut aller en droit social (donc idéalise peut être le droit du travail à cause de l'intitulé "social").

Le droit quand il est bien utilisé est protecteur et donc bienveillant.

S'il est mal utilisé (par exemple si on l'utilise à des fins personnelles en manipulant les lois ou en les détournant) alors il devient mauvais.

Par **alice**, le **13/09/2016** à **18:04**

Isidore, j'ai fait un master 1 en droit des assurances car justement j'en avais déjà marre du droit en m1 et on m'avait parlé des nombreux débouchés dans le secteur des assurances, contrairement au droit des affaires par exemple où il faut se "battre" car la majorité des étudiants font cela. Cependant, j'ai eu que des matières de droit des affaires la seule différence était le droit des assurances en matière fondamentale.

Savez vous s'il y a des m2 de droit qui prennent encore en septembre ou c'est trop tard ?

Par **alice**, le **13/09/2016** à **18:05**

Justement c'est le côté "conflit" du droit qui me fait peur, on intervient toujours quand il y a des problèmes ..

Par **bea31**, le **13/09/2016** à **19:36**

Oui mais régler des conflits c'est la base du droit comme le dit Isidore.

En droit du travail/Rh il y a beaucoup de gens aussi faut pas croire. Vous avez des gens qui ont des master 2 de psycho coté RH et des gens qui ont des M2 de RH pur. Donc vous serez en compétition avec ces gens là.

La compétition elle est partout pas qu'en droit des affaires.

J'ai l'impression que vous avez été en assurance car vous avez peur de ne pas trouver en affaires. Comme on vous a dit qu'assurance est porteur vous êtes allée là en pensant qu'affaires vous aurez affaire à une forte compétition.

Votre problème est donc un problème de confiance en vous. Dans tous les boulots vous aurez des responsabilités mais elles seront progressives on ne va pas vous balancer dans un boulot galère quand vous aurez un job. Vous serez encadré par un senior. Et en général quand on est jeune, les gens sont relativement indulgents au début (surtout s'ils voient que vous avez l'air effrayée ce qu'ils ne manqueront pas de voir si vous êtes comme ce qui transparait dans ce texte vous avez l'air très inquiète).

C'est normal à 21 ans d'avoir peur. Mais rassurez vous il y aura quelqu'un pour vous chapeauter et vous guider. Et progressivement on va vous déléguer des tâches plus complexes quand on vous sentira prête. L'expérience va vous donner de la confiance en vous.

Tout se passera bien.

A cette époque de l'année vous aurez du mal à trouver un M2 les candidatures étant en mars/juin /juillet souvent après c'est un peu tard pour un M2 en fac j'entends.

Sinon vous avez des écoles de commerce avec des cursus RH mais se jeter comme ça sur le 1er M2 venu sans s'être informé préalablement n'est pas un plan que je vous conseille.

En école de commerce et école les M2 sérieux font l'objet de sélection via des concours passerelle, tremplin etc. Il ne faut pas aller vous perdre n'importe où pour vous retrouver avec un diplôme qui n'a aucune valeur sur le marché.

Ca serait dommage de défoncer votre cursus qui pour l'instant est bon.

Par **ptitcolibri**, le **13/09/2016** à **20:21**

Bonjour ALice, je vois plusieurs choses:

- d'une part, si tu en es à avoir des symptômes physiques, je te conseille très vivement de voir un psy, que tu t'ennuies dans une filière que tu ne veux plus mais que ça resurgisse aussi fortement, c'est préoccupant
- Attention à ne pas idéaliser la RH
- Je suis d'accord avec Poussepain sur le fait d'arrêter tes études, surtout parce que tu as l'air perdu.

Personnellement, je reprends mes études à 30 ans, j'en suis assez contente, je pense qu'avant je n'aurais pas su quel métier aurait été fait pour moi, maintenant je suis plus sûre mais ça implique des sacrifices, ça ne va pas être facile et surtout, ça va être long.

Ne te désinscrit pas de ton M2 avant d'être au clair avec toi-même de savoir où ce que tu veux faire, comment tu vas y arriver.

Bon courage

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **07:46**

Bonsoir

Je rejoins mes prédécesseurs. Lorsqu'on lit vos messages, on constate que vous ne souffrez pas tant d'un problème d'orientation mais plutôt d'un gros manque de confiance en vous. Il est nécessaire que vous vous fassiez aidée à ce niveau-là. Peu importe le métier que vous ferez, un tel manque de confiance en vous va vous pourrir la vie.

Par **alice**, le **14/09/2016** à **07:57**

Bonjour encore merci pour vos réponses. Je suis déjà aller voir un psy l'année dernière car j'étais dans la même situation en m1, stressée toute l'année, pressée que l'année se termine, je n'arrivait plus à réviser je me réveillais tout les matins à 6h en ayant le coeur qui bat .. Et d'ailleurs je recommence à être comme ça cette année .. C'est certes un manque de confiance en moi mais c'est surtout que je n'aime plus le droit je n'aime pas ce que je fais. Jusqu'à la licence tout allait bien, c'est à partir du m1 que tout à commencer à être mal. Du coup tout le monde me conseille de continuer mon m2 mais si je continue à être dans le même état que l'année dernière je pense bien que je vais arrêter car ma vie ne ressemble plus à rien. Je n'arrête pas de me comparer à mes amis qui ont fait un bts et qui travaillent aujourd'hui et je me dis que j'aurai du faire comme eux je m'en veut tellement d'avoir choisi de longues études .. Encore désolée pour ce gros pavé, mais je suis face à un dilemme car je sais que c'est la dernière année et que certains feraient tout pour avoir ne serait-ce que un m2 et moi j'ai envie d'arrêter alors que j'ai un m2 .. Qu'en pensez vous ?

Par **alice**, le **14/09/2016** à **08:06**

Vous pouvez voir mes post de l'année dernière, preuve à quel point ça fait plus d'un an que je me pose des questions et que je n'arrive donc pas à me concentrer sur autre chose. Je me suis inscrite sur le groupe le 9 octobre 2015 cela va faire presque un an et je suis toujours dans la même situation .

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **09:39**

Bonjour

Comme je vous l'ai dit, le fait de faire un stage vous permettra de voir, si vous êtes

définitivement dégoûté du droit. Jusque là vous n'avez eu que la théorie mais pas la pratique. Pendant cette année, réfléchissez bien sur quel domaine vous voulez repartir. Mais votre manque de confiance en vous, vous posera toujours problème quelque soit la filière où vous êtes

Par **alice**, le **14/09/2016** à **10:16**

Bonjour, les matières de droit des affaires m'ont plu en m1, après je n'aime pas tout ce qui est du droit des affaires " pur". Cependant avec l'intitulé de mon m1 comment chercher un stage en droit des affaires en entreprise ou même généraliste. D'autant plus que si je continue en m2, sa sera spécialisé en droit des assurances et je n'ai pas du tout aimer la matiere du coup je vais devoir faire un stage dans ce domaine alors que je sais que je n'aime pas la matière .. Enfin bref ma situation est très compliquée j'ai l'impression que j'ai tout gâcher et que les gens ont un parcours parfait sauf moi ..

Par **bea31**, le **14/09/2016** à **10:56**

Votre M2 même orienté assurance peut vous permettre de trouver un stage généraliste si vous présentez votre cv sous un angle "affaires". Vous n'êtes pas obligée de marquer l'intitulé "assurances " vous pouvez le présenter comme un M2 affaires avec une option assurance et puis personne n'ira vérifier.

La plupart des recruteurs ne connaissent rien aux plaquettes de master. C'est à vous de vendre votre profil et votre motivation.

Détrompez-vous dans plein d'entreprises on a besoin de gens qui connaissent l'assurance (la responsabilité civile) pas que dans des boites d'assurances ou dans des banques.

D'ailleurs sur votre plaquette de M2 il y a des partenaires d'indiqués. Sont-ils tous en assurance pur ?

Vous n'aimez pas la théorie mais la pratique vous n'êtes pas allée confronter votre vision du droit via la pratique. Pour venir de la vie active, la théorie est assez éloignée de la réalité.

vous n'avez qu'à faire ce M2 assurances et quand vous l'aurez fait vous en ferez un 2eme (au pire).

Assurance c'est la branche des affaires donc vous êtes déjà dans le droit des affaires. De plus vous n'aimez pas tout ce qui est "affaires pur" donc au vu de cette info je ne vois pas pourquoi vous voulez aller en M2 affaires. Si vous n'aimez pas les matières affaires pur elles seront au coeur du M2 affaires.

Quelles sont les matières que vous n'aimez pas?

Une de mes collègues a fait un 1er M2 avec une expérience puis un 2me avec une autre expérience. Le 1er M2 lui a permis d'avoir le M2 qu'elle voulait. Donc un M2 n'est jamais

inutile. Vous aurez une double compétence ce qui est une bonne chose. A 21 ans franchement vous n'êtes pas en retard vous vous mettez une pression de dingue....

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **11:03**

Bonjour

Et d'ailleurs qu'entendez vous par droit des affaires "pur". Beaucoup d'étudiants croient que le droit des affaires c'est société/fiscal. Mais il y a aussi et surtout le droit des obligations. De plus, un juriste d'entreprise doit être polyvalent (j'entends au niveau des compétences juridiques). Vos compétences en droit des assurances pourront séduire certains recruteurs.

Par **alice**, le **14/09/2016** à **12:06**

Non je ne pense pas que je puisse faire un stage généraliste puisque le m2 est vraiment spécialisé à la différence du m1, en m2 il n'y a que des matières de droit des assurances (assurance de dommages, de personnes, responsabilité ect). = matières qui ne m'inspirent pas du tout et que je déteste rien qu'à en entendre parler. Dans ce cas ils privilégieront plus une personne avec un m2 affaire plutôt que moi avec mon m2 spécialisé.

Les matières que j'ai aimé sont le droit du travail, le droit bancaire, le droit des contrat et c'est tout. Je n'ai jamais été "à fond" dans une matière.

Je sais que je me met beaucoup trop de pression je me compare aussi beaucoup aux autres car là je vois que mes camarades ont tous un m2 qu'ils veulent, ils s'inscrivent à l'iej, j'ai l'impression d'être la seule à ne pas être à fond dans le droit.

Et j'ai aussi l'impression que je suis "obligée" de faire ce m2, d'après les conseils que je peux lire, mais si la formation ne me plaît pas je n'en vois vraiment pas l'intérêt..

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **12:17**

Bonjour

Et voilà, encore une illustration de votre gros manque de confiance en vous. Vous êtes persuadée que vous ne serez pas prise dans un stage généraliste, alors que vous n'avez même pas encore postulé.

Vous n'êtes pas obligée de faire ce M2. En fait, le vrai problème c'est de savoir ce que vous allez faire cette année si vous vous désistez. Et je le répète encore, le vrai intérêt pour vous de poursuivre dans ce M2, c'est de pouvoir faire un stage afin de vérifier si vous ne faites pas de fausses idées sur le métier de juriste. Si vous quittez le M2, il vous sera impossible de faire un stage (pas de convention), vous aurez donc une année blanche.

Par **alice**, le **14/09/2016** à **12:30**

Ici ce n'est pas vraiment un manque de confiance mais simplement le fait que c'est "illogique" de postuler pour des postes en droit des affaires alors qu'on fait un m2 spécialisé. C'est comme si une personne en m2de droit immobilier postule à des postes de droit des affaires je ne vois pas le rapport.

Oui le gros problème est celui de la convention de stage et aussi le fait que je n'aurai plus de bourse. L'année de césure apparemment permettrai de garder sa bourse et d'avoir des conventions de stage.

Avec un m1 est-ce difficile d'être pris en cdd par exemple ?

Par **alice**, le **14/09/2016** à **12:47**

En tout cas merci à tous pour vos réponses c'est très gentil de votre part!

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **13:16**

Bonjour

[citation]Avec un m1 est-ce difficile d'être pris en cdd par exemple ?[/citation]

Cela dépend dans quel domaine vous comptez postuler.

Renseignez vous bien sur l'année de césure. Je ne suis pas sûr qu'elle vous permette d'obtenir une convention de stage.

Par **Fax**, le **14/09/2016** à **14:01**

Bonjour,

Je me permets de rajouter un petit quelques chose :

Certes je ne suis pas dans le domaine du droit des assurances, ni du droit des affaires, mais je peux vous affirmer que vous pouvez faire un stage dit "généraliste dans le cadre de votre M2 droit des assurances, autrement dit, vous pouvez tout à fait un stage qui sort quelque peu de votre domaine de spécialisation.

Pour ne vous donner que mon exemple, j'ai fait un M2 droit public des affaires (spécialisé contrats publics, c'est-à-dire un M2 qui forme en majorité des juristes d'entreprise destinés à travailler dans des services commande publique) et j'ai effectué mon stage en juridiction

administrative (qui plus est, affectée à une chambre qui ne touchait que très peu à la matière de mon M2). Cela n'a pas posé de problème, pour le mémoire que j'ai rendu suite à mon stage, j'ai travaillé sur une problématique qui touchait aux activités que j'ai effectué durant le stage que j'ai raccrochées au domaine économique. j'ai d'ailleurs eu un bonne note à ce mémoire.

Faire un stage qui sortait du cadre de mon M2 était tout à fait choisi (cela collait à mon projet professionnel) mais il faut prendre conscience que trouver un stage, même dans le cadre du M2 est parfois délicat et qu'il est parfois nécessaire de prendre ce qui vient ce qui implique que de nombreux étudiants abordent durant leur stage des éléments qui sortent de leur spécialisation (et c'est aussi cela la richesse du stage, la pratique professionnelle montre à bien des égards que les choses ne sont pas si cloisonnées que cela qu'il est nécessaire d'être pragmatique).

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2016** à **14:18**

Bonjour

Je remercie Fax pour son témoignage. Il démontre qu'Alice peut faire un stage "généraliste", si elle le souhaite. Elle ne sera pas forcément "éliminée d'avance". J'invite Alice à postuler dans les entreprises qui l'intéressent. Comme dit le célèbre proverbe "Qui ne tente rien n'a rien".

Par **alice**, le **14/09/2016** à **16:43**

Mais dans ce cas, comment justifier à l'employeur le choix de faire un stage en droit des affaires alors que je suis en m2 assurance ? Les matières ne correspondent pas du tout .. Il pourra se douter que c'est parce que je n'ai pas été prise en master de droit des affaires/

Par **Fax**, le **14/09/2016** à **17:12**

Bonjour,

Non pas nécessairement, en principe en M2 les cours sont des séminaires courts et il me semble, mais je peux me tromper, et il est rare que tout soit axé sur une seule et même matière.

Par ailleurs quand vous postulez à un stage, il n'y a pas que les connaissances que vous allez acquérir en M2 qu'il faut valoriser (d'autant plus qu'elles ont été acquises très récemment), ce sont bien toutes les connaissances que vous avez acquises sur tout votre cursus universitaire.

Il vous faut travailler votre CV et votre lettre de motivation en fonction du stage que vous visez. Vous avez bien eu avant le M2 des enseignements qui collent aux stages auxquels vous postulez : mettez les en valeur dans le CV;

Ensuite la lettre de motivation vous permet d'expliquer votre projet et de donner envie de vous recruter.

Pour n'importe quel entretien, il faut fonctionner comme cela.

Pour vous parler de ma propre expérience, pour ma part je n'avais aucune expérience professionnelle juridique à proprement parler, mais des petits boulots "alimentaires" (je suis en reprise d'études et j'ai donc travaillé tout au long de mes études dans des restos ou autres pour subvenir à mes besoins ce qui ne m'a pas permis de faire de petits stages dans le domaines du droit). Du coup, j'ai expliqué que ces petits boulots dits "alimentaires" m'avaient permis d'acquérir non pas une pratique dans le domaine juridique mais des savoir-être (gestion de la pression par exemple)

Bref, l'idée pour n'importe quel entretien c'est d'orienter ses connaissances, ses expériences..... vers ce qui est requis par le futur employeur. Et honnêtement, l'employeur qui vous prend en stage s'en fiche un peu du M2 que vous faites en tant que tel, ce qui l'intéresse c'est de savoir si vous êtes apte au poste, si vous avez les qualités requises et ce que vous allez pouvoir lui apporter.

J'espère que cela pourra vous aider.

Par **alice**, le **15/09/2016 à 10:34**

Merci beaucoup pour toutes ces informations ! Par ailleurs, certains d'entres vous connaissent-ils l'HEAD ( hautes études appliquées du droit) j'ai vu qu'il y avait encore des places pour intégrer des m2 en fin septembre, cependant les prix sont tres tres élevées. Mais le fait de faire une école payante après un m1 peut poser problème du point de vu de l'employeur qui va se dire qu'on fait ce genre D'école parce qu'on a pas eu de m2 ou est ce que cela ne pose pas de problème ? Merci D avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/09/2016 à 10:35**

Bonjour

Comme vous l'avez soulevé cette école est très chère. D'après ce que j'ai entendu dire, ils ont leur réseau de professionnel.

Par **saisonnier75**, le **15/09/2016 à 12:08**

c'est un peu dommage de surpayer un M2 alors que vous en avez un à porter de main.

Il vous suffira une fois ce M2 obtenu d'en refaire un dans le pire des cas en plus vous aurez une double compétence intéressante (mais vous ne le savez pas encore).

Par **alice**, le **15/09/2016** à **14:13**

Je sais bien j'ai des amis qui sont sans m2 et qui sont allées s'inscrire dans des m2 très peu réputés là où il y avait encore de la place, ils font donc tout pour avoir un m2 et moi je me "plaint" parce que je suis pas contente du m2 que j'ai. Mais imaginez que vous devez faire un m2 dans une matière que vous détestez ce n'est pas facile ..

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/09/2016** à **15:11**

Bonjour

Comme vous l'a dit Fax, vous n'allez pas avoir qu'une seule et même matière. Je suis sûr que certains séminaires vont vous plaire.

Tenez nous au courant de votre recherche stage. N'hésitez pas à candidater dans d'autres domaines que l'assurance. il suffit, comme l'a dit Fax, d'adapter votre CV en fonction du poste visé.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **07:56**

Bonjour

Je me permet de faire remonter ce sujet pour prendre des nouvelles d'Alice.